

Comité Directeur de la LEGE

Procès-verbal de la réunion du 19/03/2022

Lieu : Maison Régionale des Sports - Tomblaine

Date : Samedi 19/03/2022 de 10h30 à 12h30

Liste des participant(e)s :

Régis NOIZET - Président de la LEGE	présent
Dr. Simone ACKERMANN-HUBLAU	
Aurore JACQUESSON	absente excusé
Julie GRIGGIO	
Jordan AKREMANN	présent
Claude ADRIAN	présent
Rachid HEDDACHE	
Thierry HUSSER	
Stéphane JOUNIAUX	présent
Bernard LECLERC	présent
Jean-Pierre LIST	présent
Julien MAHIEUX	présent
Laurent MORVRANGE	présent
Etienne ROBERT-DEHAULT	présent
Christian SIMON	absent excusé
Christophe TEJEDO-CRUZ	présent

Président de séance : Régis Noizet

Secrétaire de séance : Jean-Pierre LIST

Ordre du jour

A. Approbation du PV de la réunion du 27 novembre 2021

B. Finance

- 1) Rapport financier année 2021
- 2) Projet de budget 2022
- 3) Actualisation du barème des soutiens financiers de la LEGE

C. Libre expression

A. Approbation du PV de la réunion du 27/11/2021

Seul Claude ADRIAN s'est abstenu car il n'avait participé qu'à la fin de la réunion.

☞ Le PV de séance de la réunion Comité Directeur de la LEGE du 27 novembre 2021 est approuvé.

B. Finance

Ce point de l'ordre du jour n'a pas été abordé faute de temps.

Tous les documents avaient été préalablement adressés aux membres du Comité Directeur et ils ont bien sûr fait l'objet d'une présentation à l'Assemblée Générale l'après-midi même.

C. Libre expression

La première réunion en présentiel depuis plus de deux ans pour cause de pandémie a été l'occasion de faire un tour de table sur les attentes des participants concernant le fonctionnement de la LEGE.

Jean-Pierre LIST avait ouvert les débats en indiquant qu'il souhaitait limiter son implication dans les processus décisionnels de la LEGE, tout en continuant à assurer pleinement les tâches opérationnelles. Il en a informé le Président Régis NOIZET dès le moins de décembre 2021. Le mode de fonctionnement de la LEGE, l'implication des acteurs et les missions ne correspondent pas à la vision, sans doute utopique, qu'il s'en faisait. Il est vrai que la pandémie n'a rien arrangé pendant ces deux dernières années.

Régis NOIZET rappelle qu'il avait indiqué dès le départ qu'il considérait que les Commissions de la LEGE étaient les chevilles ouvrières et qu'il souhaitait s'appuyer pleinement sur leurs travaux. Il avait même dit qu'il souhaitait que les Commissions aient une certaine autonomie dans l'exécution du budget dans le cadre de l'enveloppe budgétaire négociée annuellement. Mais face aux exigences calendaires pour des dossiers comme la demande de subvention pluriannuelle à la Région Grand Est qui devait être remis en octobre 2021, il fallait bien compenser l'absence de propositions concrètes de la part des différentes Commissions.

Pour Laurent MORVRANGE cette même problématique se retrouve également dans le fonctionnement de son Comité Départemental. Ce sont deux personnes qui assurent l'essentiel des tâches. Il considère qu'il y a une véritable crise du bénévolat et qu'elle va en s'accroissant. Il regrette aussi que des travaux réalisés pour le compte de la LEGE n'aient jamais été officialisés. La convention pour la coupe Roza LALLEMAND n'a jamais donné lieu à une publication officielle alors qu'elle avait été approuvée par les acteurs de terrain.

Régis NOIZET rappelle que sur 10 Comités Départementaux 3 ne fonctionnaient plus du tout. Cette situation s'est heureusement améliorée avec la « récréation » du Comité des Ardennes et le redémarrage de ceux de du Bas-Rhin et de l'Aube. Au niveau des clubs, on constate également un fort contraste entre les clubs organisés et structurés qui ont rapidement rebondi suite à la crise de la Covid et les clubs moins « dynamiques » qui n'ont, pour certains d'entre eux, pas même réouvert les portes de leur club pour des séances d'entraînement. Sa volonté n'est pas d'aider spécifiquement les grands clubs mais de soutenir prioritairement les clubs dynamiques, quelle que soit leur taille.

Pour Jordan AKREMANN il y a aussi des participants de commissions qui souhaiteraient s'impliquer davantage mais c'est la commission en elle-même qui n'est pas active.

Pour Christophe TEJEDO-CRUZ, le constat n'est pas le même au niveau du CDJE54, les participants s'impliquent et fournissent un travail important.

Pour Régis, il est sans doute souhaitable de redéfinir la politique de développement car le « nombre de clubs » n'est probablement pas le critère le plus important. La création d'un club nécessite dès le départ une équipe de bénévoles suffisante qu'il n'est pas toujours facile de réunir et d'animer de manière pérenne. Il est sans doute préférable d'encourager la création d'antennes ou sections en s'appuyant sur les clubs existants. C'est ce que la Commission Développement a initié en proposant pour la première fois une aide à la création de nouvelles sections par les clubs existants.

Comme indiqué précédemment, il ne s'agit pas de soutenir exclusivement les grands clubs fortement structurés mais d'accompagner les clubs actifs grands ou petits. La question se posera sans doute dans le futur d'aller vers la professionnalisation des acteurs au niveau des clubs. La Région Grand Est pousse d'ailleurs dans ce sens.

Pour Etienne ROBERT-DEHAULT, il faut quand même tenir compte du contexte très difficile lié à la pandémie qui a beaucoup perturbé le fonctionnement à tous les niveaux. Il ne faut donc pas avoir un jugement trop sévère sur ces deux dernières années.

Pour Claude ADRIAN, plus encore que l'engagement des acteurs dans les Commissions, il faut développer celui des membres du Comité Directeur. Il ne peut pas se limiter à la participation de 2 réunions par an.

Laurent MORVRANGE souligne que le développement des clubs passe essentiellement par les jeunes. Il faut développer des conventions avec les mairies et les écoles. Cela n'est pas toujours facilité par les contextes politiques. Il se pose également le problème de la reconnaissance des diplômes dans l'environnement Éducation Nationale. Bien souvent, pour assurer des initiations aux échecs, la préférence est donnée à un professeur de l'établissement ayant que peu de compétences dans ce domaine par rapport à un joueur d'échecs, qui n'a certes pas de diplôme d'état, mais qui a une forte compétence échiquéenne.

Suite à une remarque selon laquelle les tournois dans les écoles sont plus perçus par les parents comme étant des « haltes-garderies », Jordan AKREMANN précise que pour le club de Châlons-en-Champagne, ces tournois sont au contraire la principale manière de faire venir de nouveaux licenciés.

Régis NOIZET indique que suite à l'obtention du statut de délégataire par la FFE, la redéfinition des filières de formation et l'officialisation des diplômes d'état délivrés seront sa priorité dans les prochains mois. Par ailleurs, la Région Grand Est a demandé des précisions sur le budget formation suite à la soutenance du dossier de subvention. Cela montre, là aussi, toute l'importance qui est attachée à la formation par la Région.

Jean-Pierre LIST regrette le manque d'implication des grands clubs dans le fonctionnement de la LEGE alors qu'ils sont parmi les principaux bénéficiaires des aides.

Régis NOIZET souligne que les choses évoluent dans le bon sens et que des grands clubs se sont impliqués par exemple dans les projets Mixité, même s'il est vrai qu'ils sont en grande partie les premiers bénéficiaires de leurs actions.

Pour Julien MAHIEUX, il ne faut pas perdre de vue le contexte très difficile de ces derniers mois. La plupart des acteurs avaient déjà beaucoup à faire dans leur propre club pour prendre en compte les nombreuses contraintes liées à la pandémie et au bouleversement incessant des agendas. Par ailleurs, la problématique du

développement des échecs en milieu scolaire est très différente de celle du développement des jeunes dans les clubs. Il y a dans les faits très peu de passerelles entre les deux mondes. Il souhaite donc que la Commission Jeunes & Scolaires soit clairement scindée en deux. Il faudrait aussi qu'au niveau de la FFE une politique de développement des échecs en milieu scolaire soit plus clairement définie.

Laurent MORVRANGE confirme que le nombre de jeunes scolaires qui rejoignent les clubs se limite à guère plus de 1%. Mais on peut néanmoins espérer que la diffusion de « la culture échiquéenne » puisse avoir un effet bénéfique à long terme. De jeunes adultes se souviendront peut-être qu'ils ont apprécié la découverte des échecs dans leur jeune âge.

Pour Stéphane JUNIAUX la vraie question est de savoir qui veut réellement travailler pour la LEGE et pour quels projets. Il se demande également s'il n'y a pas de profondes divergences de vues entre Régis NOIZET et Jean-Pierre LIST.

Sur ce dernier point, Régis NOIZET répond qu'il y a nécessairement quelques divergences de vues sur certains sujets mais qu'elles sont clairement explicitées et confrontées.

Julien MAHIEUX demande si les autres Ligues des échecs rencontrent les mêmes difficultés. Pour lui la grande difficulté est la charge de travail des différents acteurs. À titre personnel, il n'a pas réussi à dégager un seul week-end pour sa famille depuis le mois de septembre. Il faudrait peut-être refaire un appel aux bénévoles pour travailler dans les Commissions ou les projets en demandant clairement une indication sur le temps qui peut être accordé par les bénévoles à ces travaux.

Régis NOIZET considère qu'il y a des LIGUES qui ont réussi à mobiliser davantage d'énergies pour leurs travaux en Commission.

Autres points abordés :

- Régis NOIZET demande aux clubs de signer la convention sur la Mixité car le nombre de conventions signées est un indicateur important de l'implication de nos clubs dans cette voie.
- Bernard LECLERC souhaiterait que la LEGE se dote de roll-up pour permettre une présence dans les manifestations soutenues par elle comme celle qui se déroule dans la Grande Région.
- Régis NOIZET rappelle que c'est Claude ADRIAN qui a été nommé responsable des compétitions dans la Grande Région. Il faut donc se coordonner avec lui pour éviter des initiatives dispersées dans l'organisation des échanges transfrontaliers de cette entité.

Secrétaire Général de la LEGE
Jean-Pierre LIST



Président de la LEGE
Régis NOIZET





Ligue des Échecs du Grand Est

